

PERFORMANCE ECONOMIQUE ET STRATEGIE D'ACHATS

SEMINAIRE

Public :

- ✓ Tout acheteur public souhaitant améliorer ses performances d'achat

Objectifs

- ✓ Etre capable d'appliquer concrètement des outils et des techniques visant à améliorer ses performances d'achat
- ✓ Acquérir une méthode de préparation à la négociation

Méthodologie : Exposés, cas pratiques, questions/réponses

Intervenants

Thérèse PIERRE
Directeur d'Hôpital Honoraire
Pierre GALLAIS
Formateur APASP

Lieu, dates, horaires

Paris
Mercredi 8 décembre 2010
Jeudi 9 décembre 2010
Accueil 8 h 30
Début séminaire 9 h 00
Fin séminaire : 17 h 00

TARIF 2 journées

Adhérent 600 € TTC
Non Adhérent 720 € TTC

comprenant l'inscription, la documentation, 2 déjeuners et l'adhésion à l'APASP (pour les non adhérents)
Dispense de TVA

Nombre de participants :

Limité à 18 inscriptions

APASP

103, rue Lafayette
75481 Paris cedex 10
Tél . 01 42 80 93 93
Fax. 01 42 80 17 67

SIRET 784 180 853 00029
APE 9499 Z
Association loi 1901

Organisme de formation
n°11 75 44270 75 auprès du
préfet de région Ile de France

Programme

MERCREDI 8 DECEMBRE 2010

Journée animée par Thérèse PIERRE

➤ La politique d'achat

- Pour concilier la sécurité juridique et l'efficacité économique de la fonction Achats, définir sa stratégie d'achat dans une recherche de performance économique

➤ Les modalités d'application de la politique d'achat

- Mieux répondre aux besoins (formalisation, analyse)
- Le coût global (composition, choix de la procédure)
- Le tableau de bord du suivi des achats pour une aide à la décision dans le cadre d'une démarche qualité

JEUDI 9 DECEMBRE 2010

Journée animée par Pierre GALLAIS

➤ Le mode organisationnel et les missions

- Les composantes de la fonction achat
- Le rôle et les compétences des acheteurs publics

➤ La psychologie de l'achat

- Les outils de communication
- La négociation en interne et en externe

➤ La mise en place des performances d'achat

- L'évaluation des fournisseurs pour améliorer les prestations
- La performance des acheteurs

Conclusion et questions/réponses



SÉMINAIRE

PERFORMANCE ECONOMIQUE ET STRATEGIE D'ACHATS

mercredi 8 décembre et jeudi 9 décembre 2010

APASP
103, rue La Fayette
(entrée A sous le porche – 6^{ème} étage)
75010 PARIS

BULLETIN D'INSCRIPTION valant bon de commande

à retourner à l'APASP - 103, rue Lafayette – 75481 PARIS CEDEX 10
Tél 01 42 80 93 93 - Fax 01 42 80 17 67 – email : apasp@apasp.com

M Mme Melle NOM..... PRENOM.....
N° D'ADHÉRENT.....
FONCTION.....
ADMINISTRATION.....
ADRESSE.....
.....
CODE POSTAL:..... VILLE :.....
TEL*..... FAX*..... Email*.....
TEL * en métropole (pour les participants des DOM) :

* renseignements indispensables

- Souhaite participer au Séminaire des 8 et 9 décembre 2010
 Souhaite se pré-inscrire (sous réserve d'une validité de 8 jours)

dont le montant des frais de participation a été fixé à :

Tarif

- ↳ **600 €** pour les adhérents de l'APASP (**)
↳ **720 €** pour les non-adhérents de l'APASP (***)

et demande de lui adresser une facture en.....exemplaire(s).

ADRESSE DE FACTURATION.....
.....

➔ Pour une inscription prise en charge par l'AGEFOS, merci de nous l'indiquer

Vous prie de trouver ci- joint son règlement par.....

Pour tout paiement par lettre de change ou billet à ordre, les frais bancaires (+ 15 €) seront imputés à l'Etablissement payeur

Date - Signature et cachet obligatoires

(**) couvrant les frais d'inscription, le déjeuner et les pauses "café" - non inclus les frais de déplacement et d'hébergement

(***) couvrant les frais d'inscription, le déjeuner et les pauses "café" - "avantages adhérents APASP" inclus jusqu'au 31/12/2010 - non inclus les frais de déplacement et d'hébergement

Pour toute annulation 8 jours avant la manifestation (courrier ou fax), 50 % des frais d'inscription resteront dus.

Pour toute annulation non confirmée par écrit 48 h avant le début du Séminaire, les frais d'inscription resteront dus dans leur totalité

Une confirmation d'inscription vous sera adressée 1 semaine au plus tard avant la date prévue de la formation

L'APASP se réserve le droit de reporter le séminaire si le nombre des participants s'avère insuffisant et en cas de circonstances indépendantes de sa volonté.